



COMMUNE DE
CHESEaux-NOREAZ

Préavis municipal No 31/25 relatif à une demande de crédit cadre pour la valorisation de l'aire de jeux et de l'espace public aux abords du bâtiment communal.

1. Contexte et objectifs du projet

Dans le cadre de la mise en conformité de l'aire de jeu communal, la Commune de Cheseaux-Noréaz souhaite proposer un projet global incluant des espaces paysagers durables autant sur l'esplanade que le coteau. L'objectif est en parallèle de requalifier l'espace public communal pour renforcer cet espace de rencontre intergénérationnel. Dans ce but, la Commune avait approché un bureau d'architectes urbanistes qui nous avait transmis un projet chiffré à hauteur de CHF 348'000.- pour sa réalisation. Ce montant très élevé a incité la Municipalité à étudier une autre approche : tout en suivant l'essentiel du projet proposé, elle a demandé directement des offres à différents prestataires et entreprises paysagères de la région.

- **Contexte :**

- La place de jeux a été réalisée peu après la construction du bâtiment communal, au début des années 2000. Cette aire de jeux très fréquentée aussi bien par les habitants de la Commune que par des familles de passage montre des signes de fatigue, malgré un entretien régulier des installations. Un contrôle annuel des jeux est effectué par notre prestataire, la maison Fuchs Thun, qui nous transmet un rapport identifiant l'état des jeux et le délai indicatif de rénovation de ceux-ci. Certains ont subi des remplacements sécuritaires et d'autres méritent d'être remplacés. Les normes en termes de sécurité ont également évolué et s'avèrent insuffisantes dans certains cas. De plus, nous constatons une absence d'infrastructures pour des utilisateurs d'autres tranches d'âge. On observe également un manque de végétalisation autour de cet espace public actuellement uniquement engazonné.

- **Objectifs :**

- **Renouveler les infrastructures de jeux :** offrir un espace accessible pour les enfants, mais aussi pour les adultes et les personnes âgées grâce à des équipements adaptés (bancs et table de pique-nique)
- **Créer des jeux intergénérationnels :** intégrer des structures ludiques qui favorisent l'interaction entre différentes générations. Favoriser un espace de rencontre pour les jeunes et moins jeunes avec la mise à disposition d'une place de Street Workout, engins de musculation ouverts à toutes les générations.

- **Valoriser l'espace public par la végétalisation durable** : réorganiser l'espace public en introduisant une végétation variée et adaptée pour améliorer l'esthétique, renforcer la biodiversité, offrir des espaces de loisirs attractifs
- **Répondre aux nouvelles normes de sécurité** : principalement créer une barrière végétale entre la place de jeux et la route.

2. Justification du besoin et impact attendu

- **Besoins identifiés** :
 - Les dalles de protection antichocs sont en fin de vie et nécessitent d'être changées. Les trois jeux à bascules pour les petits enfants sont vétustes et seront remplacés par des jeux similaires. Un nouveau jeu d'équilibre permettra aux enfants plus âgés l'accès à des installations répondant à leur développement. Il n'y a pas de table et peu de places assises à disposition. Une réorganisation et le déplacement du mobilier urbain pourra remédier à ce manque d'équipements actuels. Une table de pique-nique sera installée qui permettra aux familles de partager un moment convivial. La zone de jeux n'est pas sécurisée actuellement. Une barrière végétale (haie d'arbustes) en demi-cercle formera une protection pour les utilisateurs préservant l'accès à la route en contrebas. Une végétalisation du talus sous le muret à drapeaux et devant le bureau communal rendra l'entrée de la Commune attractive et accueillante.
- **Bénéfices attendus** :
 - **Pour les enfants** : un environnement de jeu ludique et stimulant.
 - **Pour les familles et les aînés** : des espaces qui favorisent les échanges intergénérationnels, améliorants ainsi la cohésion sociale et la qualité de vie des habitants.
 - **Pour la Commune** : une valorisation de l'espace public, un renforcement de l'image de la Commune comme acteur de durabilité et d'innovation sociale, et une amélioration de l'attractivité locale.

3. Description détaillée des actions envisagées

- **Rénovation de la place de jeux** :
Ci-après un descriptif des nouveaux équipements et jeux respectant les normes de sécurité qui sont envisagés
 - Nouvelles dalles antichocs sous tous les jeux actuels et les nouvelles installations
 - Remplacement des trois jeux à bascules pour les petits par des jeux similaires
 - Création de deux nouveaux jeux pour les adolescents et potentiellement des personnes de tout âge : un jeu d'équilibre et une place de Street Workout
 - Installation d'une table de pique-nique avec bancs à côté du muret à drapeaux.

- **Espace public :**

- Requalification de l'espace public en créant une nouvelle dynamique d'accès élargi côté sud de la terrasse et création d'une meilleure perspective de l'entrée de l'Administration communale.
- Installation d'arceaux pour vélos sécurisés du côté de l'entrée au parking et à proximité de l'Administration communale
- Installation d'une nouvelle signalétique du bâtiment communal

- **Végétalisation durable :**

- Création d'une zone en prairie fleurie à l'entrée de l'Administration communale pour favoriser la biodiversité
- Valorisation du talus sous le muret porte-drapeaux de la Commune en y créant un espace végétalisé avec des arbustes bas et fleuris avec des plantes vivaces (collecte et dons des habitants de la Commune) pour une action de jardinage durable.
- Plantation d'une haie pour sécuriser et délimiter la place de jeux de la route en contrebas. Création d'une zone ombragée pour les bancs qui y seront adossés.

4. Plan de financement

Montant total estimé du projet :

• Nouveaux jeux et mobilier. Fourniture de nouvelles dalles :	CHF 30'000.-
• Végétalisation et aménagement de l'espace public :	CHF 70'000.-
• Engins Street Workout	CHF 15'000.-
• Terrassement et dalles place Street Workout	CHF 22'000.-
• Nouveau panneau communal et fixation	CHF 4'500.-
• Divers et imprévus	<u>CHF 8'500.-</u>

Total TTC

CHF 150'000.-

- **Financement :** Un montant de CHF 30'000.- sera pris sur la réserve touristique existante de la Commune. Par ailleurs, le Comité de l'AICN a émis un avis de principe favorable à une participation au financement du projet. La part de l'AICN reste à déterminer et devra être validée lors de son Assemblée Générale, probablement pas avant mai 2026. Le cas échéant, le crédit cadre accepté par le Conseil général sera automatiquement réduit du même montant. Le montant restant sera prélevé à partir des réserves existantes au 31.12.2024. La durée d'amortissement de l'ensemble des travaux sera de 10 (dix) ans, conformément aux durées fixées par le Canton.

5. Plan de mise en œuvre et calendrier

- **Étapes clés et calendrier prévisionnel :**

Les travaux de la place de jeux seront réalisés durant l'hiver 2025-2026. Les plantations et ensemencements des divers zones engazonnées et autour des jeux, au printemps 2026. Nous estimons une livraison du projet pour mai-juin 2026.

jeux, au printemps 2026. Nous estimons une livraison du projet pour mai-juin 2026.

6. Suivi et pérennité du projet

- **Maintenance et gestion durable** : La Commune assurera le suivi du chantier en collaboration avec l'entreprise qui fournit les jeux. Pendant la période des travaux, la place de jeux sera partiellement inaccessible. L'entretien du site après sa réalisation sera confié à une entreprise paysagère. Le contrôle sécuritaire et l'entretien des jeux continuera à se faire annuellement par le fournisseur de jeux et la Commune.
-  **Participez à l'embellissement de notre Commune !**
Vous aimez jardiner et souhaitez contribuer à un projet collectif ? Rejoignez-nous dans une démarche participative en offrant une ou plusieurs plantes vivaces de votre jardin !
Ces plantes seront mises à l'honneur dans le **nouveau massif d'entrée de la localité**, symbole de l'accueil et du cadre de vie que nous construisons ensemble.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE CHESEAUX-NORÉAZ

Vu le préavis municipal,
entendu le rapport de la commission,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

Article premier : La Municipalité est autorisée à réaliser les travaux de rénovation de l'aire de jeux communale et des aménagements de l'espace public pour un montant de CHF 150'000.-

Article deux : Le Conseil général autorise la Municipalité de décider, en temps opportun, le mode de financement par la trésorerie courante.

LA MUNICIPALITE

la Syndique :

la Secrétaire :


S. DI DARIO


C. PEGUIRON